

Veille internationale sur la culture et le commerce numérique

PLATEFORMES NUMÉRIQUES, CULTURES ET ENJEUX DE RÉGULATION EN AFRIQUE

**Par Dr. Antonios Vlassis (Center for International Relations Studies-CEFIR,
Université de Liège)**

Rapport d'analyse, Novembre 2020

Le rapport de novembre analyse d'abord les nouvelles propositions sur la réglementation des plateformes en ligne élaborées par l'Afrique du Sud. Ensuite, il se penche sur les nouvelles stratégies menées par Netflix sur le continent africain et la place des concurrents numériques régionaux. Puis, il met en évidence un lien dans les stratégies de Netflix en Inde et dans plusieurs pays africains. En plus, le rapport met l'accent sur les préoccupations exprimées par des groupes d'entreprises concernant la nouvelle législation sur la fiscalité numérique au Mexique. Enfin, il s'agit de présenter un état des lieux des discussions liées à l'élaboration de trois instruments internationaux : une recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; les négociations sur le commerce électronique au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; et les négociations sur la fiscalité numérique au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Afrique du Sud : nouvelles propositions pour réglementer les plateformes en ligne

En Afrique du Sud, le cabinet gouvernemental a approuvé la publication du rapport de la Commission présidentielle sur la quatrième révolution industrielle.



Dans le rapport, la Commission a recommandé l'introduction d'une série de taxes, y compris une nouvelle taxe numérique sur les entreprises technologiques globales, telles que Netflix, Amazon et Facebook. La Commission a indiqué qu'il s'agit d'une priorité pour l'Afrique du Sud de participer activement aux efforts internationaux visant à garantir que les entreprises numériques globales paient une part équitable des impôts dans les pays où elles opèrent. Le rapport a par ailleurs souligné que les investissements dans les infrastructures nécessaires pour développer les services numériques en Afrique du Sud ne peuvent être financés de manière durable que si les firmes technologiques globales « ne sont pas autorisées à éviter et à se soustraire à la fiscalité nationale comme elles le font actuellement ».

En outre, la ministre sud-africaine des Communications et des Technologies numériques, Stella Ndabeni-Abrahams, a récemment publié un projet de livre blanc intitulé « Une nouvelle vision pour l'Afrique du Sud 2020 » et visant à proposer des changements majeurs dans la réglementation de l'industrie de la radiodiffusion du pays. Le livre blanc suggère des réformes réglementaires concernant les plateformes en ligne, y compris l'imposition d'exigences de licence sur les services de streaming mondiaux, tels que Netflix, Amazon Prime Video et Apple TV+. Plus précisément, la South African Broadcasting Corporation recommande que la nouvelle réglementation élargisse la définition d'une licence de télévision afin d'inclure des services numériques tels que les services de vidéo à la demande.

Ces initiatives en matière de réglementation sont étroitement liées à la position prise par l'Afrique du Sud face aux négociations plurilatérales sur le commerce électronique menées au sein de l'OMC. L'Afrique du Sud et l'Inde, deux membres-clés de l'OMC, refusent de participer aux négociations et l'un des principaux problèmes est lié au moratoire de l'OMC relatif aux droits de douane sur les transmissions électroniques. De puissants membres de l'OMC participant aux négociations sur le commerce électronique, tels que les États-Unis, l'Union européenne (UE), le Japon, le Canada et le Brésil, demandent de rendre le moratoire permanent.

Selon la position de l'Afrique du Sud et de l'Inde, le moratoire empêche les pays en développement d'utiliser les tarifs douaniers dans le commerce électronique afin de développer leurs secteurs numériques de la même manière que les pays développés, comme les États-Unis, ont utilisé les tarifs douaniers pour d'autres industries, telles que l'agriculture ou les secteurs de l'acier et de l'aluminium.



À cet égard, les deux pays ne participent pas aux négociations sur le commerce électronique, car l'impact principal du nouvel accord risque d'être la perte de la capacité des États d'utiliser des tarifs douaniers comme outil de politique commerciale pour soutenir des industries naissantes. Selon l'Inde et l'Afrique du Sud, « dans la configuration actuelle des politiques, des règles, de la dynamique du marché et du pouvoir des entreprises, les écarts économiques risquent d'augmenter ». Par conséquent, sans tarifs douaniers, les pays en développement perdent leur capacité de protéger les industries numériques nationales « entraînant la perte d'emplois et le dénuement » et ils seraient « plus dépendants des importations en provenance des pays développés, ce qui nuirait à leurs chances de compétitivité ».

La stratégie africaine de Netflix face aux concurrents régionaux

Netflix est le plus grand service de streaming par abonnement à travers le monde avec environ 195 millions d'abonnés. La société californienne compte environ 28 millions d'abonnés de plus depuis janvier 2020. Plus de 80 % des nouveaux abonnés viennent de l'extérieur de l'Amérique du Nord. Netflix a enregistré 11,4 millions de nouveaux abonnés en Europe, suivi d'une augmentation importante en Asie-Pacifique avec 7,3 millions de nouveaux abonnements.

Cependant, comme [Bloomberg](#) l'a mentionné, cinq ans après son arrivée en Afrique, Netflix a du mal à « se développer au-delà du segment le plus riche de la population ». Depuis 2015, la société américaine est présente dans 54 pays sur le continent africain et compte 1,4 million d'abonnés, tandis que près de 20 millions de clients se sont inscrits à la Société de télévision payante d'Afrique subsaharienne DStv (Télévision numérique par satellite) appartenant à la firme sud-africaine MultiChoice. Il convient de noter que MultiChoice opère également Showmax, un service de vidéo à la demande par abonnement en ligne (SVOD) qui a été lancé en Afrique du Sud en 2015. Aujourd'hui, Showmax compte plus de 0,6 million d'abonnés et se déploie dans 60 pays en Afrique et en dehors de l'Afrique (Australie, Nouvelle Zélande, France, Allemagne, Royaume-Uni, etc.). Par ailleurs, la plateforme Disney Plus ne devrait pas commencer à opérer en Afrique avant 2022.



Fin 2019, Netflix représentait 45 % des 2,75 millions d'abonnés en SVOD de la région. Selon Digital TV Research, l'Afrique connaîtra une croissance significative de la SVOD alors que « le marché émergent continue de mûrir » pour atteindre un total d'environ 13 millions d'abonnements d'ici 2025. À cet égard, afin de renforcer sa présence dans la région, Netflix cherche à adapter ses pratiques commerciales au boom des utilisateurs mobiles en Afrique subsaharienne. La société californienne expérimentera des abonnements moins chers et uniquement mobiles et commandera davantage de programmes produits localement. Un champ de bataille important sera le Nigéria, première économie d'Afrique subsaharienne et acteur-clé de l'industrie télévisuelle africaine. Netflix testera si les internautes achèteront le service mobile uniquement à 1 200 nairas (2,65 USD) par mois, en-dessous des 2 900 nairas pour l'abonnement de base de Netflix.

Cette offre est toujours supérieure à celle de 250 nairas par mois d'Iroko, une plateforme de streaming nigériane axée sur le contenu de Nollywood. Cependant, en mai 2020, à la lumière de la pandémie de COVID-19 et de la dévaluation de la monnaie locale (naira), Irokotv a annoncé que 28 % de ses employés au Nigéria avaient pris un congé sans solde pour une durée indéterminée. Aujourd'hui, Iroko compte environ 0,3 million d'abonnés.

Avant le Nigeria, Netflix a commencé l'essai de l'offre mobile en Afrique du Sud et en Égypte. Comme l'a mentionné Techpoint.Africa, Netflix a également pris contact avec les opérateurs de réseau en Afrique du Sud pour permettre aux utilisateurs sans compte bancaire de s'abonner avec du temps d'antenne ou des bons prépayés.

Par ailleurs, dans le but de diversifier son offre de contenu, en mai Netflix a lancé l'initiative « Made by Africa, Watched by the World ». L'objectif est de mélanger du nouveau contenu original issu des créateurs africains avec du contenu classique africain plus ancien qui n'avait pas encore été diffusé ailleurs. A travers cette initiative, Netflix entend démontrer son « engagement envers le continent et sa communauté créative ». La sélection comprend les films sud-africains « Gangster's Paradise: Jerusalema » et « Tsotsi » ou les films nigériens « King of Boys » et « Lionheart », ainsi que des productions originales de Netflix telles que « Queen Sono » et « Blood & Water ». À la suite de cette initiative, Dorothy Ghattuba, responsable pour des originaux de Netflix en Afrique, a déclaré que « nous voulons que vous sachiez que si vous recherchez les meilleures histoires africaines, vous les trouverez sur Netflix ».

L'Inde, un pays à considérer pour de nouvelles stratégies de Netflix

Avant de se concentrer sur l'Afrique, en juillet 2019, Netflix a lancé un forfait mobile moins cher pour l'Inde. La société américaine a lancé un abonnement mobile de 2,8 USD par mois, qui exclut la diffusion télévisée et peut fonctionner sur un seul appareil - smartphone ou tablette - à la fois, réduisant également la qualité du streaming à la définition standard. En juillet 2020, Netflix a aussi présenté un plan Mobile+ pour fournir du streaming en qualité haute définition et couvrir la visualisation sur les écrans des mobiles, des tablettes et des ordinateurs (mais pas la télévision).

En outre, Netflix prévoit une nouvelle offre : permettre aux utilisateurs dans un pays donné d'accéder au service gratuitement pendant un week-end. Netflix donnera d'abord aux utilisateurs indiens un accès gratuit à ses services pendant un week-end dans le cadre d'un test visant à étendre sa portée dans le pays, avec l'objectif de mettre en place cette stratégie dans d'autres pays. L'événement s'appellera StreamFest et ne nécessitera aucune information de paiement. Streamfest survient quelques jours seulement après que Netflix ait confirmé la fin des essais gratuits aux États-Unis. Auparavant, un internaute pouvait s'inscrire pour 30 jours de streaming gratuits, avec la possibilité d'annuler avant d'être facturé pour un abonnement.

La fiscalité numérique du Mexique préoccupe des groupes d'entreprises américains et canadiens

Selon une lettre de groupes d'entreprises adressée au Congrès mexicain, la proposition du gouvernement mexicain de fermer les sites Web qui ne se conforment pas à une nouvelle taxe numérique est incompatible avec l'accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) et d'autres législations. Plus précisément, l'article 18-H BIS de la Loi sur la taxation numérique comprend un soi-disant 'kill switch' qui suspendrait la connexion d'Internet des entités non nationales fournissant des services aux utilisateurs mexicains pour non-respect de la législation fiscale mexicaine et des exigences d'enregistrement fiscal au Mexique.

Selon la lettre, cette disposition est incompatible avec l'article 145 de la Loi fédérale mexicaine sur les télécommunications et la radiodiffusion et l'article 6 de la Constitution mexicaine.



Par ailleurs, cette proposition semble « incompatible » avec un certain nombre de dispositions incluses dans plusieurs chapitres de l'AEUMC, telles que le traitement national (article 15.3), l'accès et l'utilisation (18.3) et les principes sur l'accès et l'utilisation d'Internet pour le commerce numérique (19.10).

La lettre est signée, entre autres, par les chambres de commerce américaine et canadienne, l'Asociación Latinoamérica de Internet, la Coalition of Services Industries et la Software & Information Industry Association.

Discussions internationales sur les enjeux numériques : un état des lieux

De 2019 à 2021, l'UNESCO mène un processus politique pour développer le premier instrument normatif mondial sur l'éthique de l'intelligence artificielle afin de protéger et de promouvoir les droits de l'homme. La première version de la Recommandation a été élaborée par un groupe ad hoc de 24 experts. En juillet et août 2020, l'UNESCO a organisé une consultation publique mondiale en ligne, ainsi que 11 consultations virtuelles régionales et sous-régionales, pour discuter de la première version. Compte tenu des commentaires reçus au cours du processus de consultation, le groupe d'experts ad hoc a révisé la première version et produit le premier projet de recommandation, qui a été transmis aux États membres pour commentaires écrits en septembre 2020. Les États membres sont maintenant invités à soumettre leurs commentaires et observations sur le premier projet au plus tard le 31 décembre 2020.

En plus, les négociateurs de l'OMC participant aux négociations plurilatérales sur le commerce électronique ont comme objectif de présenter un texte de négociation consolidé d'ici la fin de l'année. Les négociations incluent plus de 80 pays et se concentrent sur les données publiques ouvertes, le code source, l'accès au marché des services et la protection des informations personnelles.

Enfin, à la mi-octobre, l'OCDE a publié son rapport sur ses projets de fiscalité numérique. Cependant, selon différents acteurs impliqués, un accord politique sur les propositions de l'OCDE n'aura pas lieu avant la mi-2021. De toute manière, le résultat des élections américaines aura un impact majeur sur les négociations en cours.

Sources :

- Summary Report & Recommendations Presented by the Commission on the Fourth Industrial Revolution, [Lien](#).
- Draft White Paper on Audio and Audiovisual Content Services Policy Framework: A New Vision for South Africa 2020, 9 octobre, [Lien](#).
- First Draft of the Recommendation on the Ethics of Artificial Intelligence, UNESCO, 7 septembre, [Lien](#).
- 3 tax changes proposed for South Africa including a new 'Netflix tax', BusinessTech, 26 octobre, [Lien](#).
- South African Netflix viewers must pay TV licence fees – SABC, MyBroadBand, 20 octobre, [Lien](#).
- Netflix Bets on Mobile Blitz to Strengthen Africa Foothold, Bloomberg, 29 septembre, [Lien](#).
- Netflix doubles down on efforts to tap African market, Inquirer.net, 10 octobre, [Lien](#).
- How IROKOTv Went from Record-High Numbers to Furloughing Staff in 6 Weeks, WeeTracker.com, 1er mai, [Lien](#).
- Why Netflix needs more than cheap plans to drive massive growth in Africa, Techpoint.africa, 3 octobre, [Lien](#).
- Why Netflix is a lifeline for African film-makers, The Guardian, 7 octobre, [Lien](#).
- Netflix tests new lost-subscription plan in India, TechCrunch, 21 juillet, [Lien](#).
- Netflix Will Test Giving Away the Service Free for 48 Hours, Variety, 20 octobre, [Lien](#).
- Mexico's Digital tax 'Kill Switch' Concerns US, Canada Groups, Bloomberg Tax, 23 octobre, [Lien](#).
- In letter to Mexican Congress, business groups urge removal of USMCA-incompatible digital economy provision in 2021 budget bill, Inside US Trade, 26 octobre, [Lien](#).

DIRECTION

Gilbert Gagné, chercheur au CEIM et directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC).

RÉDACTION

Antonios Vlassis, maître de conférences et chercheur, Center for International Relations Studies (CEFIR)- Université de Liège, membre au CEIM.

Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est, Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560, Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA. Téléphone : 514 987-3000, poste 3910 / Courriel : ceim@uqam.ca / Site web : www.ceim.uqam.ca

Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)

33 rue Milton, bureau 500, Montréal (Québec), H2X 1V1, CANADA. Téléphone : 514 277-27666 / Courriel : coalition@cdc-ccd.org / Site web : www.ficdc.org

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette note analytique demeurent sous l'entière responsabilité du rédacteur ainsi que du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation et n'engagent en rien ni ne reflètent ceux de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle.